

Je n'ai pas l'intention de m'opposer à ce que le gouvernement établisse l'ordre du jour. C'est la prérogative du gouvernement et il doit l'exercer.

M. Pinard: Bravo!

M. Taylor: Je crois qu'il existe de meilleurs moyens de faire les choses, mais c'est une question d'opinion.

J'aimerais maintenant parler de deux ou trois choses qu'on a dites cet après-midi. Le député de Hamilton Mountain (M. Deans) a tenu certains propos que je ne saurais accepter, surtout quand il a parlé du nouveau chef du parti conservateur qui est un homme très bien. Je suis peut-être dur d'oreille, mais j'ai bel et bien entendu mon chef dire que les modifications proposées au tarif du Corbeau constituaient l'une des mesures les plus importantes dont la Chambre ait jamais été saisie. Elle va avoir de telles répercussions dans l'Ouest qu'il faut l'étudier de fond en comble avant de se prononcer. Il n'a pas tenu les propos que le député lui a attribués. Je le nie formellement. On a déformé ses paroles et j'espère bien que le député va revenir sur sa déclaration plus tard.

M. Deans: Quelle déclaration?

M. Taylor: Notre chef va siéger ici sous peu, mais en attendant je ne saurais laisser passer pareille déclaration sans mot dire.

M. Young: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je rappelle au député que le député de Hamilton Mountain était ici du début à la fin de son discours.

M. Taylor: Je n'ai jamais dit le contraire. Je ne sais pas ce que le député veut dire.

Des voix: Oh, oh!

M. Taylor: Mais ce que je sais, c'est qu'il doit leur manquer des députés pour qu'il m'invite à venir me joindre à eux.

M. Deans: Monsieur le Président, je retire mon offre. Le député a absolument raison: nous ne manquons pas de députés; je retire donc mon offre.

M. Taylor: Vous m'en voyez soulagé. Je ne voudrais pas rougir. J'aime bien le rouge, mais pas avec un marteau et une faucille dessus.

Monsieur le Président, j'aurais d'autres choses à dire du nouveau chef du parti conservateur. Il pourra s'expliquer lui-même quand il sera parmi nous, mais il a déjà fait une très forte impression sur le public canadien. Il n'a pas caché qu'il était pour la libre entreprise, qu'il n'était pas socialiste. Il a dit fort explicitement qu'il ne craignait pas de s'adresser aux grandes sociétés comme le CP, le CN, Imperial Oil ou n'importe quelle autre société. Il a dit aussi très explicitement qu'il prendrait des mesures qui profiteront à tous les Canadiens pour que chaque région soit traitée équitablement. Non pas une seule région, non pas uniquement l'ouest du Canada, mais le Canada tout entier. Ce serait juste pour toutes les régions du Canada, et c'est ainsi que procèdent les Nations Unies. Je pense que sa

Prolongation des heures de séance

politique relative au tarif du Nid-de-Corbeau est la même que la mienne, parce que nous défendons tous deux la liberté de choix. Nous voulons que les individus puissent décider. Quand le député de Hamilton Mountain a commencé à répondre à la question de mon collègue, le député de Red Deer (M. Towers), il a fait la preuve qu'il ne connaissait rien à cette affaire. Toutes les associations agricoles du Canada à l'exception du Syndicat des agriculteurs et du NPD, sont d'avis que le tarif doit être modifié. C'est l'avis de chaque cultivateur et de chaque association. Nous ne sommes pas disposés à accepter l'actuel bill C-155.

• (1710)

M. Althouse: Règlement!

M. Taylor: Nous nous efforçons d'amener le gouvernement à faire quelque chose à ce sujet.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Le député de Humboldt-Lake Centre invoque-t-il le Règlement?

M. Althouse: Oui, monsieur le Président. Je suis certain que le député ne voudrait pas induire la Chambre en erreur en laissant croire que bien peu d'associations agricoles s'opposent au changement du tarif du Nid-de-Corbeau. Il doit sûrement se rappeler que l'Association de municipalités rurales de la Saskatchewan, qui représente chaque cultivateur de la province, s'est opposée à tout changement au tarif comme de nombreux organismes . . .

M. Taylor: Monsieur le Président, c'est vrai. Il y en a une poignée.

Des voix: Oh, oh!

M. Taylor: Cependant, la majorité de ces organismes agricoles conviennent que les chemins de fer ne seront pas là s'ils ne font pas de bénéfices, si leurs tarifs ne sont pas assez élevés. Je pense également que les chemins de fer doivent avoir suffisamment d'argent pour offrir les meilleurs services de transport possibles, mais la liberté de choix . . .

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Comme il est 17 h 12, les deux heures prévues pour l'examen de la motion dont la Chambre est saisie aux termes de l'article 9(2), sont terminées.

[Français]

En conséquence, aux termes de cet article du Règlement, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix toutes les questions nécessaires en vue de disposer de cette motion.

Le vote porte sur la motion de M. Pinard, appuyé par M. Lalonde.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.